

Quelle solidarité intergénérationnelle ?

Jean-Marie Harribey

Publié dans une version raccourcie dans *La Croix*, 30 janvier
Sous le titre « Il serait injuste et inefficace de faire payer les retraites par les plus âgés »

<https://www.la-croix.com/Debats/Il-serait-injuste-inefficace-faire-payer-retraites-ages-2023-02-01-1201253239>

L'injustice du projet de réforme des retraites du gouvernement, qui s'apprête à faire travailler davantage surtout ceux qui exercent un métier pénible et qui ont les plus mauvaises conditions d'emploi et de salaires, saute aux yeux d'une très grande majorité de la population. Face à ce projet, l'important est de montrer que d'autres solutions existent pour financer le déficit prévu dans dix ans et qui, dans le pire des cas, ne dépassera pas 0,5 % du PIB, compris entre 12 et 15 milliards d'euros, moins de 3,5 % de toutes les pensions versées par an.

Puisque le rapport entre cotisants et retraités continuera de diminuer (de 1,7 aujourd'hui à 1,5 dans dix ans), tous les calculs convergent pour estimer que la hausse des cotisations qui serait nécessaire est faible : de l'ordre de 0,8 à 1 point du taux de cotisation. Le même résultat serait obtenu en soumettant à cotisations toutes les formes de rémunération que le patronat préfère pour les soustraire aux cotisations : primes, intéressement, participation. Souvenons-nous aussi des 80 milliards annuels d'exonérations de cotisations sociales à la Sécurité sociale. Et imaginons ce que pourrait apporter la soumission à cotisations les dividendes et rachats d'actions versés aux actionnaires (80,1 Mds en 2022 pour les seules entreprises du CAC40).

Notre système de répartition mérite son appellation à un double titre. Parce que les travailleurs actifs cotisent pour les pensions des retraités actuels. Et aussi parce que, à tout moment, la richesse produite par le travail est répartie entre les profits et la masse salariale. Le silence est généralement fait sur ce second aspect. En effet, toutes les réformes des retraites ont été faites sur le dos du travail et jamais en mettant à contribution le capital. Dans le projet actuel aussi, la masse salariale est contrainte d'être partagée entre un nombre croissant d'actifs et de retraités, conduisant les pensions à une baisse inexorable.

Il n'y a donc pas d'échappatoire possible : tout système de retraite organise une répartition de la valeur ajoutée à deux niveaux, d'abord entre capital et travail, ensuite au sein de la masse salariale entre salaires directs et pensions. Or, l'hypothèse du COR et du gouvernement est que, pendant le prochain demi-siècle, les parts relatives du capital et du travail resteront à leur niveau actuel. Le résultat est imparable : recul de l'âge de la retraite, hausse de la durée de cotisation et beaucoup de personnes ne parviendront pas à respecter ces contraintes.

Alors, certains imaginent de faire contribuer les retraités pour... payer les retraites. Telle est la proposition notamment de Terra Nova, qui est fondée sur le fait que, en moyenne, les retraités jouissent d'un niveau de vie supérieur de 7,8 % à la moyenne de la population et sensiblement égal à celui des actifs. Mais cette proposition se heurte à deux objections. D'une part, elle ne prend en compte ni l'évolution prévisible du niveau de vie des retraités dans les prochaines décennies ni les disparités entre retraités. Le COR estime que, en 2070, selon le scénario de croissance de la productivité, le niveau de vie des retraités baissera jusqu'à 87 % ou 75 % par rapport à celui de la population. On voit ainsi l'effet désastreux de la diminution du taux de remplacement des salaires par les pensions : de 75 % du salaire moyen avant la réforme de 1993 à 61 % aujourd'hui.

D'autre part, la proposition de puiser sur les pensions déjà liquidées ignore les énormes disparités entre les pensions qui tiennent à deux éléments. Notre système de retraite est largement contributif, c'est-à-dire qu'il dépend des cotisations versées pendant la carrière et l'on sait, par exemple, combien l'écart de salaires et de conditions d'emploi entre femmes et hommes se traduit par des pensions féminines inférieures de 40 % aux pensions des hommes. Il faudrait donc réduire ces écarts de salaires et rendre encore plus redistributif le système de retraite. On en vient alors à l'objection principale à la proposition de contribution des retraités : il faut situer l'origine de l'écart de niveau de vie actuel qui subsiste entre eux et l'ensemble de la population. Il tient à la détention d'un patrimoine financier et immobilier et non pas aux pensions elles-mêmes. Ainsi, il existe un écart mensuel moyen de 600 euros entre la pension (1800 €) et le total du revenu (2400 €), soit un tiers de plus procuré par le revenu du patrimoine du retraité moyen, mais qui laisse dans l'ombre ceux qui n'ont aucun patrimoine

On retrouve donc la cause majeure des difficultés à concevoir un système de retraite équitable : quand la structure par âges de la population se transforme, il est indispensable de modifier la répartition de la valeur ajoutée à tous les étages où elle intervient. Il est donc injuste socialement et inefficace économiquement de faire payer le coût de cette transformation démographique aux jeunes (en maintenant de force les seniors au travail), aux premiers de corvée, aux femmes aux carrières hachées, aux vieux qui n'ont que leurs maigres pensions, tandis que les titulaires de hauts revenus seraient exemptés des moindres efforts. Un meilleur partage de la richesse produite est d'autant plus crucial que nous sommes sûrs que la croissance économique future sera faible, voire nulle, et c'est tant mieux pour l'enjeu écologique. La solidarité intergénérationnelle se joue tant aux niveaux social qu'écologique.